



**DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA REALISATION DE TRAVAUX SUR LA
VOIRIE COMMUNALE**

INFLEXION DE BORDURES ET AUTRES TRAVAUX

ADRESSE DE L'IMMEUBLE :

Adresse : rue N° à **4400 FLEMALLE**

Précisions :

PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE :

Nom et prénom :

Adresse : rue N°

Code Postal : Commune :

Téléphone : GSM :

sollicite, par la présente, l'autorisation de procéder, à ses frais et à son initiative, aux travaux suivants :

.....
.....
.....

face à l'immeuble susmentionné et s'engage à respecter les impositions techniques complémentaires décrites dans l'autorisation lors de la réalisation des travaux.

Ces travaux devront être réalisés uniquement pendant des jours ouvrables, **par une entreprise agréée en catégorie C (Travaux routiers) homologuée par l'Administration communale qui s'engagera à garantir ces travaux pendant une période de 3 ans.**

COORDONNEES DE L'ENTREPRENEUR QUI REALISERA LES TRAVAUX :

La présente constitue, pour l'entrepreneur, la demande officielle d'ouverture en voirie et d'impétrants (ce qui ne le dispense pas faire une demande via KLIM-CICC.BE)

Nom :

Adresse : rue N°

Code Postal : Commune :

Téléphone : GSM :

N° agrégation :

N° entreprise :

Pièces à annexer au présent formulaire

- Motivation de la demande (prolongement d'une allée charretière en matériaux identiques, etc ...)
- Matériaux utilisés
- 2 photos et un croquis des travaux projetés

REMARQUES :

- 1. Le demandeur devra être en possession de l'autorisation du Collège communal avant de réaliser les travaux.**
2. Prévenir le service des Travaux au moins 48h avant la réalisation des travaux (04/234.88.94).
3. Contacter **la Police locale de Flémalle** au moins **15 jours avant** la réalisation des travaux pour connaître les prescriptions éventuelles en ce qui concerne la signalisation de chantier.

DATE	SIGNATURES (précédées de la mention manuscrite "lu et approuvé")	
	PROPRIETAIRE :	ENTREPRISE :